

■ **S.I. Avenue Louis Ruchonnet**, à Lausanne, société anonyme (FOSC du 15.05.2001, p. 3658). Statuts modifiés les 7 juillet 2000 et 3 juillet 2001. Capital-actions réduit de CHF 200'000 à CHF 87'800 par l'annulation de 1'122 actions nominatives de CHF 100. Les formalités prescrites aux articles 732 à 734 CO ont été constatées par acte authentique du 7 mars 2002. Capital-actions porté de CHF 87'800 à CHF 100'000, par l'émission de 122 actions nominatives de CHF 100. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. La société a émis 4'348 bons de jouissances nominatifs donnant droit à une part du bénéfice net et à une part du solde de liquidation.

Journal no 3651 du 05.04.2002
(00422578 / CH-550.0.070.272-2)